

NIVELLES
Conférence de présentation de «Delta Blanc»

L'escroquerie n'est pas

Pour les membres de Delta Blanc, pas question de vendre des retours d'affection 50.000 francs ou des grigris qui vous apporteront amour, gloire et beauté, ces mots qui font rêver

Que du contraire: les membres de l'asbl combattent l'escroquerie, les abus et promeuvent une éthique professionnelle. Le monde de la voyance pullule d'escrocs en tous genres. Mais tous les voyants ne sont pas malhonnêtes, et certains se sentent victimes de l'amalgame. Delta Blanc a résolu le problème.

Cette asbl regroupe les praticiens des arts divinatoires qui s'engagent à respecter un code de déontologie pour une éthique dans l'exercice de leur profession.

Testez-le avant qu'il ne vous devine

C'est Esmeralda Bernard qui préside l'asbl. Elle nous en a expliqué les buts et fonctionnement.

«Face aux trop nombreux abus, nous avons voulu réagir. Mais il est très difficile de légiférer dans une profession qui n'est pas reconnue. Tout ce que la loi édicte, c'est que le métier de devin est interdit. En fait, si on prend l'article 563 du Code Pénal au sens strict, nous sommes passibles d'une peine de 1 à 7 jours de prison.»

Et faute de pouvoir lutter contre les faux voyants, Delta Blanc a décidé d'agir sur la forme, en créant un code de déontologie de la profession. Les praticiens adhérant à l'association Delta Blanc Belgique s'engagent à respecter 5 articles et leurs corollaires. Ainsi, chacun sait que le secret professionnel est obligatoire.

Mais ce n'est pas tout: les entretiens doivent se faire «en direct», c'est-à-dire ni par téléphone, ni par courrier, mailing... Le prix de ces entretiens, d'une heure maximum, doit être communiqué à l'avance.

Si vous constatez que la salle d'attente du praticien est pleine à craquer, méfiez-vous, car le code prescrit également que le

praticien doit se limiter à trois à cinq consultations par jour. Et si vous n'êtes pas satisfaits de l'entretien, sachez que vous pouvez interrompre celui-ci après le premier tiers de la consultation, sans contrepartie ni obligation.

«Pour le praticien, c'est un devoir élémentaire, ajoute Esmeralda Bernard. Il doit entamer la consultation par un test d'une dizaine de minutes. S'il constate qu'il se trompe, s'il vous décrit vivant seul avec votre chien et qu'en fait vous vivez au sein d'une famille nombreuse, par exemple, il doit s'arrêter et reconnaître son impuissance à aider le client.»

Enfin, tout praticien adhérant au code s'engage à ne faire aucune publicité tapageuse ou mensongère dans les médias, quels qu'ils soient.

Même voyants, on n'est jamais trop prudents!

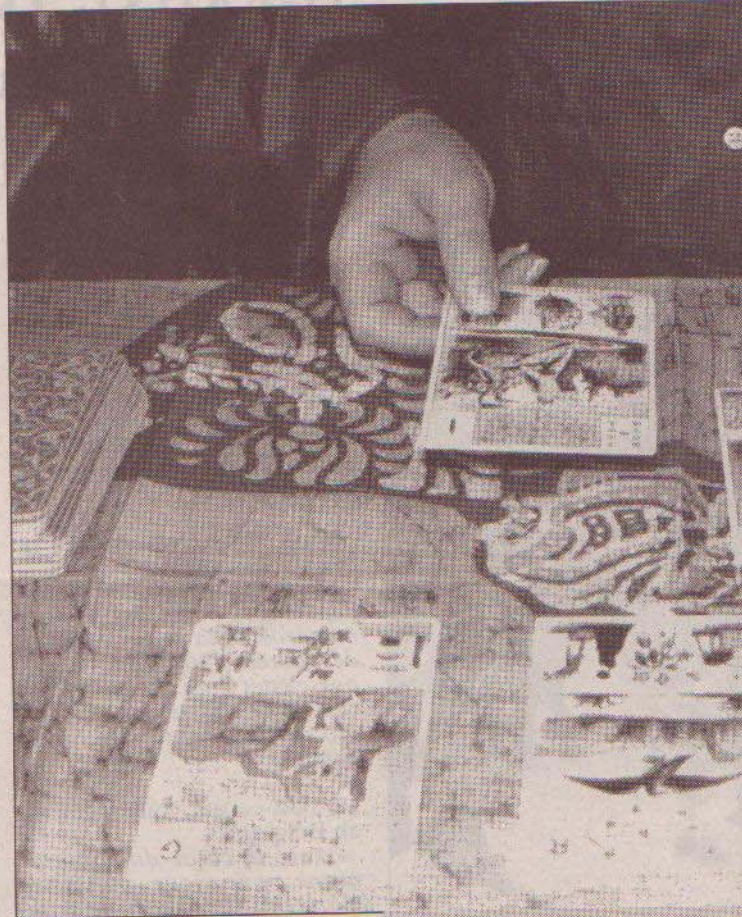
Tout constat de non-respect de ce code entraîne la radiation immédiate et sans avertissement de l'association.

Delta Blanc est donc un «label de qualité». Mais qui peut y adhérer, et comment peut-on être sûr que les candidats sont honnêtes?

«La sélection est très sévère, ce qui nous permet d'avoir un maximum de garanties sur les candidats, explique Esmeralda Bernard. D'ailleurs, nous n'avons à ce jour dû radier personne.»

Une rencontre avec deux membres fondateurs entame la procédure. Cet entretien n'a pas pour but d'évaluer les dons du praticien, mais bien de prendre en compte sa réflexion et son travail sur lui-même dans l'exercice de sa profession.

Un psychologue conseil s'entretient ensuite avec le candidat, afin de cerner l'attitude du praticien envers l'éthique de sa pratique et son aptitude à l'écoute et au conseil de type psycholo-



Le monde de la voyance pullule d'escrocs en tous genres, ce que veut combattre Delta Blanc.

gique que requiert sa profession. Un questionnaire clôture cette procédure qui s'étale sur plusieurs mois. Culture générale et connaissance du monde actuel sont le thème de ce questionnaire, destiné à apprécier la qualité d'intégration du praticien dans la société contemporaine.

Le praticien adhérant à l'asbl signe une déclaration sur l'honneur de son engagement au respect du code de déontologie.

«Cette prudence peut paraître excessive, admet Esmeralda Bernard, mais elle est indispensable. Il faut que le praticien reste humble, et reconnaisse que parfois, il ne pourra aider la personne.»

Souvent, il aura à diriger une personne vers un autre praticien, un psychologue, un médecin, une guidance sociale... De même, il doit être très prudent dans ce qu'il exprime. On ne peut tout dire, ni n'importe comment et à n'importe quel moment.

L'esprit, dans tous les sens du terme

L'engagement des praticiens qui adhèrent à Delta Blanc ne se limite pas à une promesse formelle. Il s'agit également de respecter un esprit, un engagement éthique.

Ainsi, le praticien devra combattre le fatalisme en faisant naître l'esprit de responsabilité chez le consultant, lequel doit prendre conscience de son pouvoir sur son existence. Il devra, comme précisé plus haut, faire appel à d'autres praticiens et disciplines s'il se trouve devant une problématique qu'il ne peut résoudre et s'interdire tout diagnostic réducteur sur l'avenir d'une tierce personne.

Le respect des convictions des consultants est de vigueur, et le praticien devra lui-même exercer librement.

Enfin, «il devra participer au but de l'association qui se donne